



  
Association régionale  
des Missions Locales  
ÎLE-DE-FRANCE

# Projet Associatif

# Mot du président

---

Chers collègues, chers amis,

Pour la première fois depuis sa création en 2002, l'ARML-IdF a choisi cette année de formaliser l'écriture de son projet associatif. Historiquement les ARML ont été créées dans une perspective d'animation des Missions Locales, ce qui explique peut-être qu'il n'a pas été nécessaire d'élaborer un tel document jusque là.

## Alors pourquoi maintenant ?

Parce qu'en 2022 l'UNML s'est vu confier une mission de structuration et de consolidation du réseau. Cette mission a notamment abouti à un processus de labellisation du Réseau des Missions Locales, qui s'appuie, entre autres, sur l'existence d'un projet associatif au sein de chaque structure.

## Comment nous y sommes nous pris ?

L'ARML Île-de-France a souhaité se saisir de cette demande pour en faire un espace de dialogue, un espace démocratique ouvert à l'ensemble des parties prenantes : élus, adhérents, partenaires, salariés ; dans le but de définir un socle de valeurs et de pratiques communes et de faire émerger une vision partagée de l'avenir des Missions Locales et des nouveaux défis à relever pour celles-ci. L'élaboration de ce projet associatif a également été l'occasion de revenir sur notre mission d'accompagnement pour célébrer les accomplissements, questionner notre posture et nos pratiques et l'ancrer davantage dans les réalités territoriales.

## Pour qui, pour quoi ?

Ce document est destiné à toute personne impliquée ou souhaitant s'impliquer dans la mission de l'ARML-IdF. En décrivant l'essence de l'association, le projet associatif est un document qui s'avère particulièrement utile pour fédérer les personnes et les énergies autour d'un projet commun. Dans un contexte de fortes mutations, il nous aide à garder le cap, à rester unis et solidaires pour faire face aux défis qui nous attendent.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce document, et plus particulièrement le comité de pilotage du projet, l'équipe de l'ARML qui s'est impliquée avec enthousiasme dans les ateliers de co-construction, les Directrices et Directeurs des Missions Locales, le Conseil d'Administration de l'ARML et les représentants de nos principaux partenaires institutionnels pour leur retour qualitatif vis à vis de nos actions et leur prise de recul pour éclairer les défis à venir.
















**Jacques  
Crosnier**

Président de  
l'Association Régionale  
des Missions Locales  
d'Île-de-France

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a small dot.

# L'historique de l'ARML

<b>1981</b>	<b>Rapport Bertrand Shwarz</b>	Bertrand Schwartz et Gérard Sarrazin proposent un plan pour résoudre le chômage grandissant des jeunes à la sortie de la scolarité, quel que soit leur âge.	
<b>1982</b>	<b>1<sup>ère</sup> ML en Île-de-France</b>	Première Mission Locale en Île-de-France à Meaux. Le territoire sera entièrement couvert (82 ML) à la fin des années 80.	
<b>1989</b>	<b>Charte des ML</b>	Une charte des Missions Locales est rédigée pour cadrer l'offre de service proposée aux jeunes.	
<b>2001</b>	<b>Création de la CCN</b>	La convention collective est la première structuration du réseau, en créant le métier de conseiller en insertion sociale et professionnelle.	
<b>2002</b>	<b>Création de l'ARML-IdF</b>	L'ARML-IdF est créée le 19 octobre 2002. Elle est portée par le CARIF qui assure l'animation en soutien de 2 délégués régionaux de ML.  Le Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis) remplace le Contrat Jeunes.	
<b>2003</b>	<b>Création de l'UNML</b>	L'Union Nationale des Missions Locales est créée comme syndicat d'employeur et échelon national de représentation du réseau.	
<b>2005</b>	<b>MLs dans le SPE 1<sup>ère</sup> présidente de l'ARML</b>	Inscription des Missions Locales dans le code du travail en tant que membre du Service Public pour l'Emploi (SPE).  Mme Josette Antignac, première Présidente de l'ARML-IdF représente le réseau au sein du SPE. L'ARML-IdF embauche ses premiers salariés.	
<b>2013</b>	<b>Nouveau président</b>	Jacques Crosnier devient Président de l'ARML-IdF, et engage une nouvelle étape de développement.	
<b>2016</b>	<b>Lancement du PACEA</b>	Lancement du PACEA : Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie.	
<b>2017</b>	<b>Lancement de la GJ</b>	Lancement de la Garantie Jeunes, un accompagnement collectif puis individuel assorti d'une allocation.	
<b>2018</b>	<b>100% d'adhérents</b>	72 des Missions Locales d'Île de France adhérentes (100%)	
<b>2022</b>	<b>Lancement du CEJ</b>	Le Contrat d'Engagement Jeune remplace la Garantie Jeunes.	
<b>2023</b>	<b>Création du Réseau Pour l'Emploi Début de la labellisation</b>	La Loi pour le Plein Emploi crée le Réseau pour l'Emploi, qui rassemble les Missions Locales, France Travail et Cap Emploi.  Lancement de la démarche de Labellisation du réseau	

# La raison d'être de l'ARML

La raison d'être de l'ARML est de relayer les politiques publiques auprès des Missions Locales d'Île-de-France et réciproquement de les représenter.

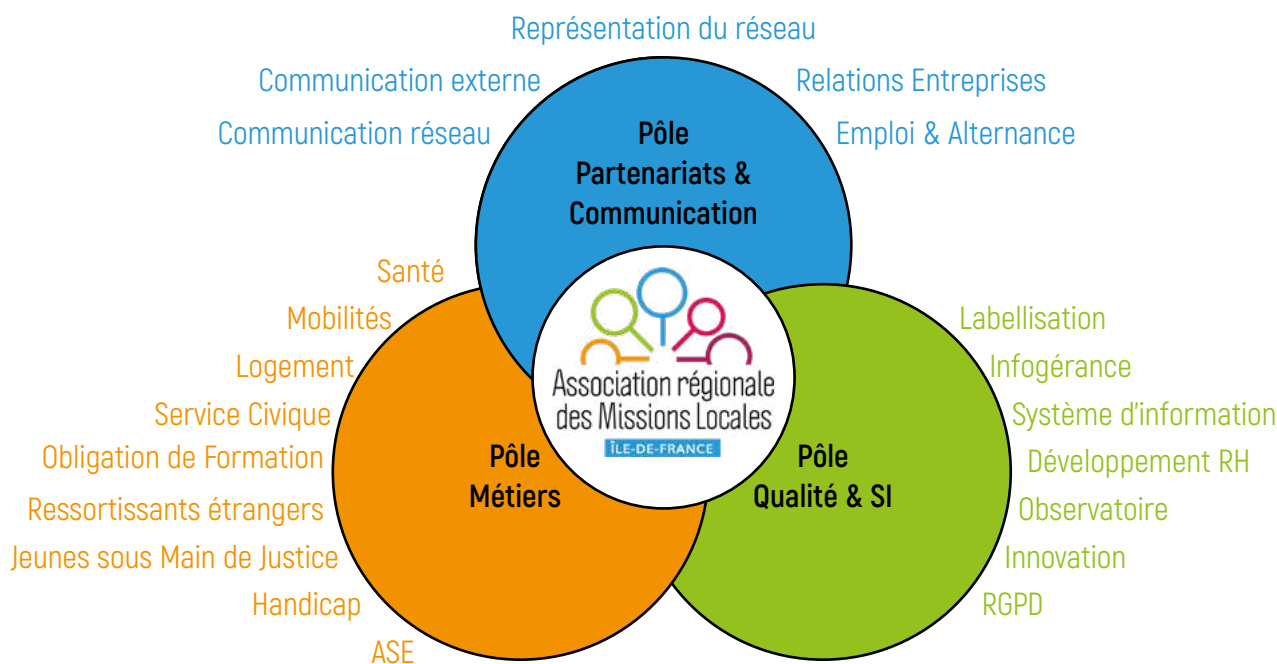
Elle permet aussi de mettre en commun leurs projets et leurs idées et de fédérer leurs actions.

Elle s'attache à valoriser et à intégrer le réseau dans un système institutionnel complexe, afin d'améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de la région par un accueil inconditionnel et un accompagnement global et personnalisé.

## La vision de l'ARML

L'ARML, en soutenant le réseau des Missions Locales d'Île-de-France, a l'ambition de contribuer activement à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de la région, vaste territoire riche de multiples opportunités économiques, mais marqué par des inégalités sociales et des zones de précarité.

L'ARML fait vivre le réseau par une coopération accrue, permettant aux Missions Locales de développer, d'adapter et de proposer des services cohérents, efficaces, fiables et pérennes.



## La mission de l'ARML

L'ARML représente le réseau des Missions Locales d'Île-de-France auprès des institutions publiques étatiques et régionales, des financeurs et des entreprises.

L'ARML propose et structure des partenariats entre les acteurs économiques, associatifs, afin de pérenniser l'accès à l'emploi et d'insertion des jeunes.

L'ARML assure un appui métier en mettant à disposition un centre de ressources, en proposant des formations, en facilitant les échanges d'expériences entre professionnels dans une perspective d'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement des jeunes.

L'ARML est un observatoire, qui organise la production et le partage de la collecte et l'analyse de données ; elle met ainsi en évidence les évolutions sociales et l'efficacité des dispositifs, afin d'étayer les prises de décision. Elle est particulièrement attentive à la qualité des informations et à la protection des données des jeunes, des salariés et des partenaires.

# Les valeurs et les principes d'action de l'ARML



**Engagement** : nous sommes résolument du côté des jeunes et aux côtés des Missions Locales pour défendre leurs droits et leurs intérêts. Nous cultivons la confiance, la persévérance et la solidarité pour explorer des nouveautés, révéler les potentiels, créer des possibilités, oser. C'est l'esprit et le sens de notre engagement.



**Au service** : pour nous, être au service c'est déjà nous rendre disponibles. C'est être à l'écoute des situations, des idées, des problématiques. C'est informer, expliquer, orienter vers ce qui existe. C'est permettre aux Missions Locales de prendre du recul en les aidant à analyser les situations auxquelles elles sont confrontées. C'est aussi proposer des mutualisations et des échanges entre acteurs. C'est faire preuve de clarté dans ce que nous pouvons apporter et nous y tenir.



**Enthousiasme** : nous avons la conviction que notre mission est juste et utile. C'est là que réside notre enthousiasme et il en faut beaucoup au quotidien pour surmonter les difficultés inhérentes à l'ampleur de notre mission. La convivialité et l'humour nous aident à prendre du recul et à entretenir cette précieuse ressource.



**Ouverture** : s'ouvrir c'est avant tout créer des relations humaines de qualité. Nous adoptons une posture d'écoute bienveillante afin d'accueillir la diversité et la singularité de chaque situation. Nous avons à coeur que l'espace relationnel que nous créons soit fluide et apaisant.



**Solidarité** : nous sommes à l'interface, au contact, de nombreuses parties prenantes dans l'accompagnement des jeunes. Notre rôle est de faciliter les liens, fédérer, créer une proximité afin de converger vers un objectif commun. Cela n'est possible que par l'expression d'une solidarité forte entre les structures et entre les personnes qui composent le réseau des missions locales. A l'ARML nous nous devons d'incarner cette valeur au quotidien.



**Innovation** : nous n'hésitons pas à interroger et remettre en question nos pratiques et nos choix. Cette posture nous permet d'adapter nos pratiques pour accompagner les mutations de la jeunesse et à la fois les évolutions dans les dispositifs et les politiques d'insertion des jeunes.

# Environnement institutionnel et partenarial

## Les Missions Locales

Au nombre de 61 en Île-de-France, l'ARML appuie et fédère leur activité et représente le réseau auprès des partenaires, financeurs et autres instances. Des élus qui président les Missions Locales forment le Bureau et le Conseil d'Administration de l'ARML.

## L'UNML et les autres ARML

L'ARML travaille main dans la main avec l'Union Nationale et les autres régions pour animer le réseau national et relayer les bonnes pratiques.

## Les financeurs

L'ARML est l'interlocutrice auprès des prescripteurs régionaux (DRIEETS, Conseil Régional) mais aussi auprès d'autres acteurs comme l'AGEFIPH, l'ARS, les fondations, etc.

## Les autres acteurs du Réseau Pour l'Emploi

L'ARML travaille avec France Travail, Cap Emploi et l'ensemble des structures partenaires du RPE pour mettre en œuvre les dispositifs et coordonner des actions.

## Les partenaires

L'ARML représente le réseau des Missions Locales auprès de l'Education Nationale, des partenaires entreprises, centres de formation, associations et acteurs de l'insertion des jeunes.



# Les défis à venir

---



Renforcer notre position d'**acteur de référence des politiques de la jeunesse** en étant systématiquement consulté ou associé à la construction des orientations définies par l'ensemble des acteurs des politiques d'insertion et de formation en Île de France.



**Intégrer le Réseau pour l'Emploi** - organisation territoriale, coopération, communs numériques - en trouvant une place qui nous permette de défendre les besoins spécifiques des jeunes et ceux du réseau.



**Fédérer l'ensemble des Missions Locales** présentes sur le territoire autour d'enjeux communs, dont l'intercommunalité, pour les accompagner dans leurs évolutions.



**Consolider et diversifier nos financements** pour assurer la pérennité de nos actions et la stabilité des structures du réseau.



Concrétiser notre ambition en termes de résultats par le **développement** et la mise en place **d'instruments dédiés à l'évaluation de l'impact**.



**S'appropriier les mutations technologiques**, dont l'Intelligence Artificielle, pour aider les processus d'accompagnement.



**Faire connaître les métiers et leurs filières**, en lien avec les employeurs et les branches professionnelles, notamment les métiers d'avenir et ceux souffrant d'un manque d'attractivité.



Créer des canaux de communication permettant de **donner la parole aux jeunes** pour qu'ils contribuent à l'évolution des politiques et des dispositifs.



Association régionale  
des Missions Locales

ÎLE-DE-FRANCE

140 rue du Chevaleret - 75013 - Paris - <https://www.missionslocales-idf.org/>  
Siret : 450 001 870 00051 - APE : 8413Z



# Les défis à venir

- Renforcer notre position d'acteur de référence des politiques de la jeunesse en étant systématiquement consulté ou associé à la construction des orientations définies par l'ensemble des acteurs des politiques d'insertion et de formation en Île de France
- Intégrer le Réseau pour l'Emploi - organisation territoriale, coopération, communs numériques - en trouvant une place qui nous permette de défendre les besoins spécifiques des jeunes et ceux du réseau
- Fédérer l'ensemble des Missions Locales présentes sur le territoire autour d'enjeux communs, dont l'intercommunalité, pour les accompagner dans leurs évolutions
- Consolider et diversifier nos financements pour assurer la pérennité de nos actions et la stabilité des structures du réseau
- Concrétiser notre ambition en termes de résultats par le développement et la mise en place d'instruments dédiés à l'évaluation de l'impact
- S'approprier les mutations technologiques, dont l'Intelligence Artificielle, pour aider les processus d'accompagnement
- Faire connaître les métiers et leurs filières, en lien avec les employeurs et les branches professionnelles, notamment les métiers d'avenir et ceux souffrant d'un manque d'attractivité
- Créer des canaux de communication permettant de donner la parole aux jeunes pour qu'ils contribuent à l'évolution des politiques et des dispositifs

## Annexe : le processus de co-construction du projet associatif

PROJET ASSOCIATIF

### Calendrier co-construction



COPIEL - piloter le projet - relayer la communication interne - valider les différentes phases de production  
Jacques Crosnier - Jérôme Boillat - Frédérique Marcelle

